



ALG/NN

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
A LA MAIRIE – 1^{er} étage MAISON VILLAGEOISE
LE JEUDI 03 NOVEMBRE 2016
à 19 heures 30**

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 27 septembre 2016.
2. Vente des parcelles cadastrées section 24 n°180 et 250 et fixation du montant de la PFAC.
3. Intégration de la parcelle cadastrée section 2 n°129 dans le domaine public communal.
4. Vente du terrain cadastré section 3 n°180 (Multi Accueil) à la CCPFRS : définition de la durée d'amortissement pour la clause de retour à la commune.
5. Approbation des statuts de l'Agence Départementale pour l'Aménagement et l'urbanisme du Haut-Rhin – ADAUHR et adhésion de la Commune.
6. Mise à disposition de la CCPFRS d'un terrain pour l'espace déchets-verts.
7. Subvention exceptionnelle à l'association « Y A D'LA JOIE ».
8. Convention de co-maitrise d'ouvrage (CD 68 / CCPFRS / Commune) pour l'aménagement de la rue Séger (RD 56 I) : Avenant n°1.
9. Décisions du Maire prises en application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales et de la délibération du Conseil Municipal du 1^{er} avril 2014.
10. Divers.

Petit-Landau, le 28 octobre 2016

Le Maire



A. Le Gac